

Image not found or type unknown



Le registre des trusts suspendu

Fiche pratique publié le **28/07/2016**, vu **1676 fois**, Auteur : [*](#)

Le registre des trusts suspendu

Suite à une décision du juge des référés du Conseil d'Etat, le registre public des trusts mis en ligne le 5 juillet dernier n'est plus accessible au public (CE réf. 22-7-2016 n° 400913) étant donné que cet accès libre à des données personnelles porterait une atteinte disproportionnée au droit au respect de la vie privée garanti par l'article 2 de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen.